

Gouvernance

2023-11-07



La Mob

1 Événement annuel rassembleur

Instance stratégique, gardienne de la vision

Lieu de mise à l'agenda

Lieu de réseautage intersectoriel et de partage des savoirs

La Mob est un événement annuel qui rassemble les Comités des savoirs, le comité de gestion-suivi ainsi que les membres sympathisants de La Mobilisation.

C'est l'instance qui adopte la mission, la vision, les priorités stratégiques ainsi que la gouvernance de La Mobilisation.

En période de mise en oeuvre de plan d'action, elle est un outil offert aux comités d'expertises qui souhaitent organiser une rencontre annuelle régionale intersectorielle sur un enjeu ou une question spécifique.

Rédaction du plan d'action | Ordre du jour type

- Reçoit la reddition du dernier plan d'action.
- Au besoin, rédige, discute et adopte la mission et la vision.
- Reçoit, discute, enrichie et adopte les recommandations des comités des savoirs sur la gouvernance et les priorités stratégiques régionales du plan d'action.

Mise en oeuvre du plan d'action | ODJ type régulier

- Réseautage : Nouvelles des partenaires, opportunités à partager, demandes de collaborations, partage de réalisations, etc.
- Suivi des actions en déploiement dans le plan d'action sous l'angle transversal : état d'avancement, bloquants, succès.
- Ateliers, deep dive, partage d'expertise et de connaissances spécifiques, formations, panel ou discussion sur les enjeux régionaux.
- Discute de nouveaux défis importants, régionaux ou transversaux.
- Oriente les travaux d'évaluation

Comités des savoirs

2 à 4 fois par année

Lieu de co-construction

Instance tactique et stratégique sur des expertises pointues

Lieu de reddition / suivi

Facilite le réseautage intra-sectoriel

Les Comités des savoirs permettent de travailler spécifiquement 1 priorité stratégique ou 1 groupe d'actions à l'intérieur d'un noyau d'acteurs plus homogènes et restreints.

Ils sont au cœur de la Mobilisation puisqu'ils identifient les priorités stratégiques et proposent le plan d'action, au regard de leurs champs d'expertises spécifiques.

Au besoin, les Comités des savoirs se rencontrent lors des Rendez-vous annuels afin d'effectuer du réseautage intersectoriel ou afin d'adopter conjointement les priorités stratégiques de la Mobilisation. On en compte 3 :

1. Mobilité
2. Se mailler pour mieux manger
3. Rétablissement post pandémie - Nature-infrastructure - Cour d'école.

Rédaction du plan d'action | Ordre du jour type

- Propose les priorités stratégiques auprès de La Mob
- Commente et adopte par courriel leurs processus respectifs de rédaction.
- Identifie des pistes d'actions sous forme de Fiche action, notamment via une *Tournée des partenaires (Carrousel à idées)*.
- Discuter des Fiches actions afin de prioriser, retenir et enrichir les actions retenues.
- Propose le plan d'action au comité de gestion et suivi

Mise en oeuvre du plan d'action | ODJ type régulier

- Tour de table : Nouvelles des partenaires, opportunités à partager, demandes de collaborations, etc.
- Suivi des actions en déploiement dans le plan d'action : état d'avancement, bloquants, succès.
- Ateliers, deep dive, partage d'expertise et de connaissances spécifiques, formations, panel ou discussion sur les enjeux régionaux.
- Mets à l'agenda de nouveaux défis importants, régionaux ou transversaux en vue de la rencontre annuelle.
- Propose des sujets à mettre à l'ODJ du RDV annuel
- Assure une vigie des risques et opportunités pour alimenter l'infolettre "En bref"
- Participe aux travaux d'évaluation

Comité de gestion-suivi

1 à 2 fois par mois

Instance opérationnelle avec rencontres fréquentes et courtes

Assure une représentation des différents secteurs et types de partenaires

Assiste la coordination

Assure les tâches administratives et cléricales

Assure la pérennité de la Table

Le rôle du Comité de gestion-suivi est de faciliter le travail des comités des savoirs en prenant en charge les principales responsabilités quotidiennes, opérationnelles et cléricales, de façon à ce que les comités des savoirs puissent se concentrer sur les questions tactiques et stratégiques.

Sous recommandation des comités des savoirs, il adopte le plan d'action afin de favoriser une adoption rapide.

Au besoin, ce comité met sur pied des instances "ad hoc", déléguant leur pouvoir de façon ponctuelle pour mieux répondre aux besoins évolutifs de la Mobilisation.

Rédaction du plan d'action | Ordre du jour type

- Propose aux comités d'expertise un processus et un cadre de rédaction du plan d'action.
- Propose et adopte l'ODJ du Rendez-vous d'adoption des opportunités structurantes.
- Anime un comité Ad Hoc d'adoption du plan d'action.

Mise en oeuvre du plan d'action | ODJ type régulier

- Embauche et gestion des ressources humaines (RH).
- Adopte les états financiers et les rapports financiers.
- Assure la prise en charge des priorités transversales.
- Prend en charge la reddition de compte.
- Au besoin, propose des modifications à la gouvernance.
- S'informe de l'avancées des comités d'expertise et veille à leur vitalité / leur représentativité.
- Responsable de suivre les avancées du plan d'action.

Types de participation

Porteur d'action	Il peut être désigné en fonction de ses connaissances, des opportunités, de son mandat et de ses intérêts individuels ou à titre d'organisation. Fait partie des acteurs clés.
Son rôle est de :	<ul style="list-style-type: none">- mettre en œuvre les moyens pour atteindre les résultats collectifs en équipe;- mobiliser les partenaires tout en agissant à titre de chef d'équipe. <p>Il n'est pas l'unique tributaire des résultats, mais il établit le calendrier de travail (obligation de moyens);</p> <ul style="list-style-type: none">- assurer et maintient un lien privilégié avec la coordination de la Mobilisation;
Partenaire	Il s'implique sur une base régulière et peut provenir de tous types de réseaux.
Son rôle est de :	<ul style="list-style-type: none">- se mobiliser autour des saines habitudes de vie en prenant part au réseau local, régional ou national;- prendre part aux rassemblements et activités de la Mobilisation.
Collaborateur	Il s'implique de façon ponctuelle et est un partenaire volontaire.
Son rôle est de :	<ul style="list-style-type: none">- contribuer activement à la réalisation des actions en cohérence avec les objectifs et les stratégies établis;- assurer le suivi des indicateurs avec le porteur d'action sur une base continue;- participer à l'évaluation de l'action annuellement;- diffuser l'information et contamine positivement son entourage.
Coordonnateur	Coordonne le comité exécutif
Son rôle est de :	supporte les partenaires dans la réalisation du plan d'action et du plan de communication. Mobilise les acteurs intersectoriels autour des objectifs du plan.